

Mai
2021

Commune de Londinières

Lettre Municipale 72

A Londinières, comme partout ailleurs, nous nous préparons à une reprise tant attendue! Les terrasses se font belles, les clubs et associations organisent la reprise des entraînements, rencontres....

L'espoir renaît, chacun veut croire que des projets vont enfin pouvoir se réaliser: mariage, vacances, repas de famille, festivals....

Nous avons besoin de nous retrouver pour des moments de joie et de partage et les chiffres encourageants des contaminations COVID, les vaccinations qui progressent nous amènent à espérer. Il faut continuer à être prudent, respectons les protocoles, port du masque, gestes barrières.... Cette 72ème lettre de Londinières vous raconte le premier semestre de cette année 2021 sur notre commune et les événements à venir.

Vous trouverez quelques conseils, informations et rappels à la loi bien utiles!

A quelques semaines des congés d'été, je souhaite à tous de bonnes vacances, en Pays de Bray ou un peu plus loin!

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » Antoine de St Exupéry

Ensemble, rendons possible un bel avenir pour londinières, un avenir plein de projets à construire et à vivre.

DANS CE NUMÉRO

| | |
|--------------------------|----|
| Le budget..... | 2 |
| Les travaux | 4 |
| Maison France Services | |
| Tope-là | 5 |
| Vaccination | |
| Culture..... | 6 |
| Elections | |
| Centre de Loisirs | |
| Bienvenue..... | 7 |
| Espace vert | 8 |
| Manifestation du 8 mai . | 9 |
| Divers | 10 |
| Recette..... | 11 |
| Le jardin des Pommiers | 12 |

BUDGET

La commission des finances s'est réunie le 01 avril 2021 sous la présidence de Mr Jacques LECOURT ; les budgets ont été votés lors du Conseil Municipal du 13 avril 2021.

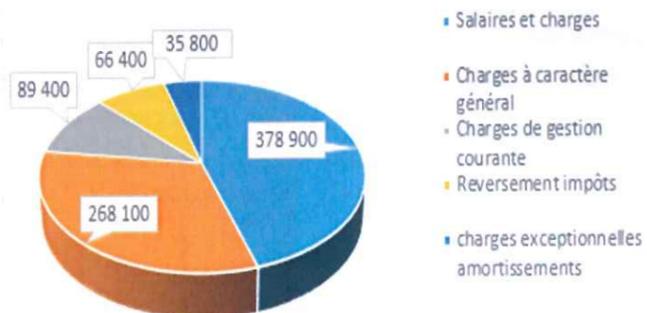
Les taux des taxes locales restent inchangés pour 2021, toutefois, l'exonération de la taxe d'habitation pour 80% des ménages amène des changements suivants au niveau de la commune :

| Taux | 2021 | 2020 |
|-------------------------------------|-------------|--------|
| Taxe d'habitation | Suppression | |
| Taxe foncier bâti | 15.92% | 14.08% |
| Taxe foncier non bâti | 29.88% | 36.48% |
| Cotisation foncière des entreprises | 16.66% | 18.33% |

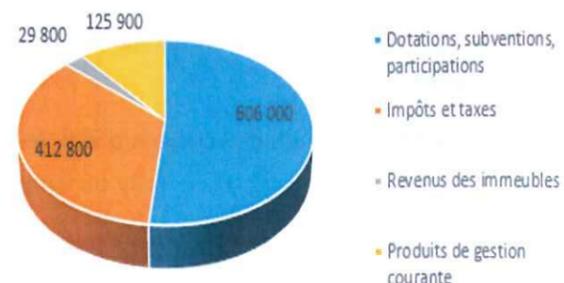
A souligner, la mise en place d'un coefficient correcteur afin de maintenir pour la commune les mêmes recettes fiscales.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

Dépenses de fonctionnement 2020



Recettes de fonctionnement 2020



COMPTE DE RESULTAT 2020

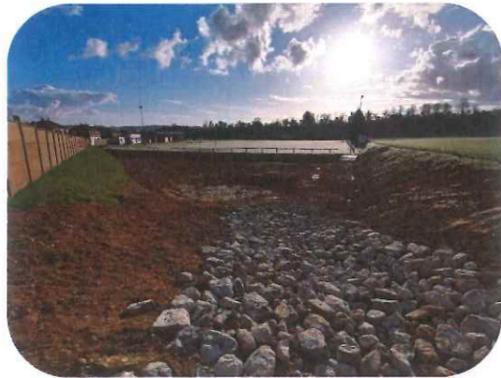
| 2020 | Résultat clôture 2019 | Résultat 2020 | Résultat clôture 2020 |
|----------------|-----------------------|---------------|-----------------------|
| COMMUNE | 1.153 807.51 | 157 556.25 | 1.311 363.76 |
| ASSAINISSEMENT | 451 110.83 | 10 639.63 | 461 750.46 |
| EAU | 356 429.73 | 24 356.54 | 380 786.27 |
| HEBERGEMENT | 185 997.65 | 21 678.53 | 207 676.18 |
| ATELIER RELAIS | 49 417.63 | | 49 417.63 |
| TRANS-SCOLAIRE | 9 235.79 | 9 805.97 | 19 041.76 |
| SPANC | 4 577.84 | | 4 577.84 |
| JAR POMMIERS | 137 602.97 | | 137 602.97 |
| BELLEVUE2 | 100 114.49 | 25 974.00 | 126 088.49 |
| CLOS TABOURET | 268 618.14 | | 268 618.14 |
| TOTAL | 2 441 706.64 | 250 010.92 | 2 691 717.56 |

Le résultat global est proche des 2 700 000 €. Il a progressé de 250 000€ en 2020 et le budget principal apporte à lui seul une augmentation de 157 500€

BUDGET D'INVESTISSEMENT - 2021

| | |
|---|--------------|
| Mairie | 303 200,00 |
| Voirie | 28 000,00 |
| Divers travaux | 60 000,00 |
| Divers matériel | 300 000,00 |
| Divers | 1 800,00 |
| TOTAL | 423 000,00 |
| Retenus en 2021 | |
| Effacement des réseaux | 400 000,00 |
| Voirie | 150 000,00 |
| Petites Villes de Demain | 100 000,00 |
| Spanc-jardin des pommiers | 75 000,00 |
| Toiture Eglise | 48 000,00 |
| Etude rue nouvelle-rue courmont | 30 000,00 |
| Réfection orgue | 20 000,00 |
| Divers travaux | 28 000,00 |
| Divers matériel | 7 100,00 |
| Achat terrain | 2 000,00 |
| Réserve matériel | 30 000,00 |
| Réserve travaux | 401 263,00 |
| TOTAL | 1 291 363,00 |
| Investissement global | 1,714 363,00 |
| Subventions attendues | -332 000,00 |
| Recettes diverses (FC TVA + taxes diverses) | -71 000,00 |
| AUTOFINANCEMENT | 1,311 363,00 |

TRAVAUX



Un **bassin de rétention** des eaux pluviales a été réalisé route de Bures, par le Bassin Versant de l'Arques. Ce dernier est destiné à la rétention de l'eau, en cas de gros orages et fortes pluies. L'eau mieux gérée, rive-rains protégés!

Après un an et demi, les travaux de **rénovation des façades extérieures et de l'aménagement intérieur de la mairie** sont terminés. Pour un coût Total de 650 000€ TTC, subventionné par l'Etat et le département à hauteur de 250 000€.

Nous avons réintégré les locaux le 20 janvier 2021, et nous sommes satisfaits du résultat.

Nous pouvons à nouveau, accueillir tous ceux qui le souhaitent pour des réunions, des activités...

Une inauguration est prévue, mais nous attendons de pouvoir nous réunir sans les contraintes actuelles.



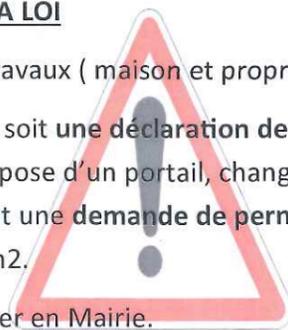
Des travaux d'**enfouissements des lignes** ont été effectués rue Henri Cahingt. Prochainement, ce sera la route de Croixdalle, la rue des Verts Glaïeux et la rue des Canadiens. Nous travaillons pour améliorer le cadre de vie de chacun.

RAPPEL A LA LOI

Pour tout travaux (maison et propriété)

Il faut faire soit **une déclaration de travaux** (isolation extérieure, pose d'un portail, changement de fenêtres...) soit **une demande de permis de construire** si plus de 20m2.

Se renseigner en Mairie.



TOPE-LA!



« Cet été tu peux travailler pour ta commune! »

« Tope-la ! » est un dispositif original proposé aux **jeunes de 16 à 25 ans**. Il permet à ceux qui désirent **accomplir une mission de bénévolat, de concrétiser un projet grâce à une aide départementale de 400 euros**. Le projet devra viser l'autonomie dans les champs du logement, de la mobilité, de la santé ou des études et de la formation.

L'aide sera versée aux jeunes, à l'issue de 40 heures de bénévolat accomplies dans une association de la Seine-Maritime.

Les demandes seront traitées via la plateforme internet mise en place pour recueillir les offres de bénévolat et les demandes des jeunes. Pour plus d'informations, veuillez contacter la mairie.

Maison France Services

A partir du 2 juin, dans les locaux du Centre Médico-social, rue de Verdun à Londinières. Marine, Audrey et Justine vous accueillent dans un lieu convivial et **vous accompagnent**

pour toutes vos démarches administratives du quotidien sur la santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique au sein d'un guichet unique.

Au-delà des formalités administratives, vous avez également accès à des **postes informatiques en libre-service**.

FRANCE SERVICES
PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS!

Une démarche administrative?
Une question?

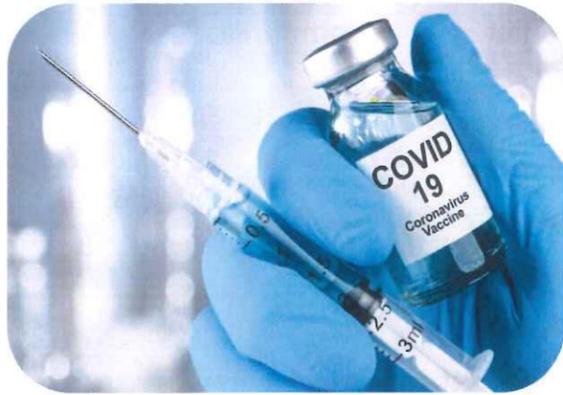
LONDIERIÈRES
Lundi 14h-18h
Mardi FERME
Mercredi 13h-17h
Jeudi 9h-13h
Vendredi 13h-18h
Samedi 9h-12h30
Des permanences auront également lieu dans certains villages de la communauté de communes de Londinières

Accès à des postes informatiques en libre-service

Nos agents vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien.

340 rue Maréchal Leclerc
76660 Londinières
02 32 97 83 11

VACCINATION



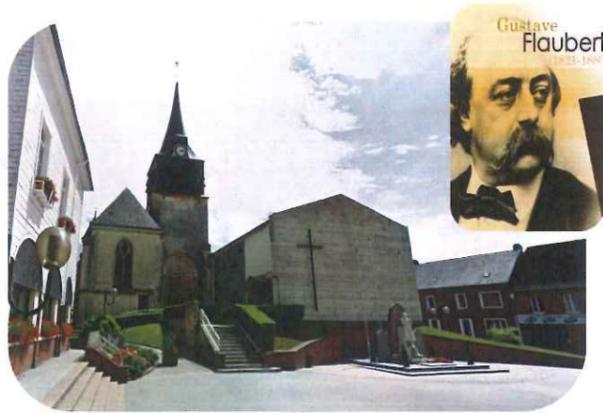
La Mairie de Londinières a organisée plusieurs journées de vaccination en mars , avril et mai 2021.

400 personnes ont été vaccinées. Nous remercions les docteurs de Londinières, infirmières et bénévoles qui ont donné de leur temps pour réussir cette campagne de vaccination. Sur cette même période , une campagne de dépistage orga-

nisé par l'ARS s'est effectuée au Foyer Municipal. Désormais le centre de vaccination est situé à Forges-les-Eaux, inscription sur DOCTOLIB.

CULTURE

- ◇ Une journée culturelle est organisée le **18 juillet 2021** dans le cadre : « Sacré Pays de Bray » et pour le bicentenaire de la naissance de Gustave Flaubert.



Visite guidée par le Syndicat d'initiative des églises de Croixdalle et Londinières, audition d'orgue, exposition...

Gratuit

- ◇ « **Londinières à la belle Epoque** » un livre retraçant l'histoire de Londinières à la belle époque(début XXe) au travers de cartes postales anciennes et de documents sera édité prochainement.

Vous pouvez dès à présent le commander grâce au formulaire ci-joint .

Le **4 décembre 2021**, au foyer municipal, il sera remis et dédié par les auteurs.



ELECTIONS

Les élections régionales et départementales auront lieu les **20 et 27 juin 2021.**

Afin de respecter les gestes barrières, ces élections se dérouleront à la Salle polyvalente Jean Pierre DANCOURT route de Croixdalle. Pour les personnes qui souhaitent voter par procuration, la démarche peut se faire en ligne ou se rendre en gendarmerie.



CENTRE DE LOISIRS



Le Centre de loisirs 2021 se déroulera du **7 au 30 juillet 2021.** Il est ouvert à tous les enfants **de 6 à 14 ans.** Cette année, un service de garderie est organisé par les animateurs.

Des plaquettes sont disponibles à l'accueil de votre mairie et au Centre Médico-Social.

Renseignements au moment de l'inscription.

BIENVENUE

- ◇ La commune souhaite la bienvenue à **Mr et Mme AUMONT** nouveaux commerçants et propriétaires du « U EXPRESS » à Londinières.



Nous vous souhaitons une bonne installation à Londinières!

- ◇ Un nouveau magasin de déstockage s'est installé également rue de Verdun .Il est tenu par Mme **Stéphanie CAREL.**



ESPACE VERT



« La casa des poupoles »

Un intérêt écologique et pédagogique.

Julien BRETON responsable technique, et son équipe, ont fabriqués un poulailler pour la plus grande joie des enfants! Pour l'instant 4 poules rousses sont locataires.

Gourmandes des restes de la cantine, leurs œufs sont ramassés tous les jours et vendus au profit de la coopérative scolaire.

La déchèterie

La communauté de communes a mis en place une carte nominative par foyer pour accéder à la déchèterie. Elle est délivrée sur justificatif de domicile (facture de téléphone, EDF, Avis d'imposition). **Cette carte est obligatoire depuis le 01/05/2021, elle est à retirer à la mairie.** En cas de non présentation de celle-ci l'accès vous sera refusé.



Horaires de la déchèterie

Le lundi—Mercredi— Samedi

Horaires d'été 9H30-12H / 14H-17H30

01 avril au 30 octobre

Horaires d'hiver 10H-12H / 14H-16H30

01 novembre au 31 mars

| CARTE A Déchetterie | TITULAIRE |
|---------------------------|-----------|
| Com Com de Londinières | Nom : |
| | Prénom : |
| | Adresse : |

Horaires d'utilisation des engins

bruyants (tondeuse, tronçonneuse...)

Jours ouvrables 8h30 –12h / 14h30 - 20h

Samedi 9h - 12h / 15h - 19h

Dimanche et les jours fériés 10h –12h

Bien vivre ensemble !



Merci de respecter le repos de chacun!

Vos déchets verts!

Avant de déposer vos déchets verts dans une pâture, ou autre...
Merci de demander l'autorisation au propriétaire!
Mieux encore, vous pouvez créer un compost avec ces déchets verts dans votre jardin, ou les déposer à la déchetterie.



Le frelon asiatique

Conduite à tenir en cas de découverte d'un nid:

◆ Ne vous approchez en aucun cas du nid et n'essayez pas de le décrocher vous-même



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

◆ Contactez la plateforme téléphonique au **0277645776** et votre **mairie** afin d'être orienté vers une entreprise référencée pour permettre une destruction efficace du nid en utilisant des produits et méthodes de destructions agréés.

◆ Vous pourrez alors, sur présentation d'une facture bénéficiaire d'une subvention maximale de 100€, soit:

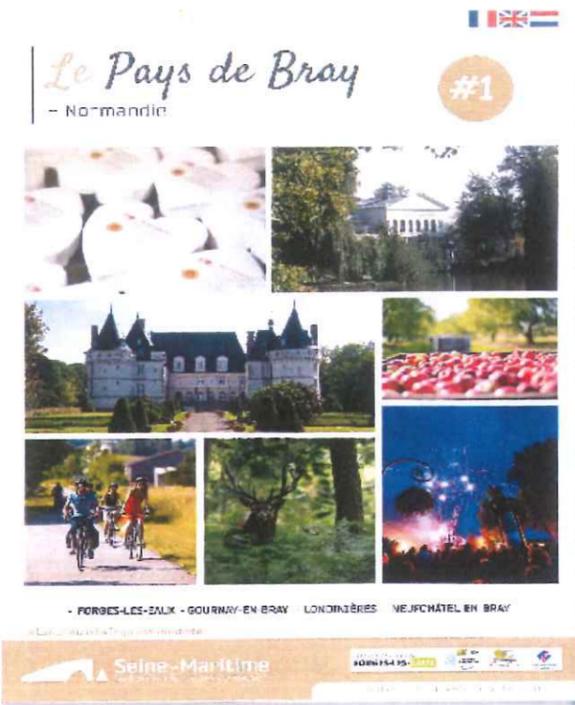
- 30% par le département
- 70% par la communauté de communes

MANIFESTATION DU 8 MAI

Avec les gestes barrières, une trentaine de personnes étaient réunies pour la commémoration de la victoire de 1945.



DIVERS



- ◇ **Le guide du Pays de Bray est arrivé!**
Il regorge de bonnes adresses.
Celui-ci est gratuit et disponible en mairie.

**C'est gratuit !
C'est important !
C'est sans rendez-vous !**



CAMPAGNE DE DEPISTAGE

Les mercredis 2 et 9 juin 2021 de 11h à 17h30

Les jeudis 3 et 10 juin 2021 de 10h à 16h

Mairie de Londinières

Au 1er étage
76660 LONDINIÈRES

Rappel : port du masque, gestes barrières, se munir de votre carte vitale.



Téléthon

- ◇ **Une bonne action**

Déposez en Mairie vos bougies ou paraffine inutilisées, des bénévoles se chargeront de les transformer pour les prochains téléthon.



- ◇ **Association de tennis**



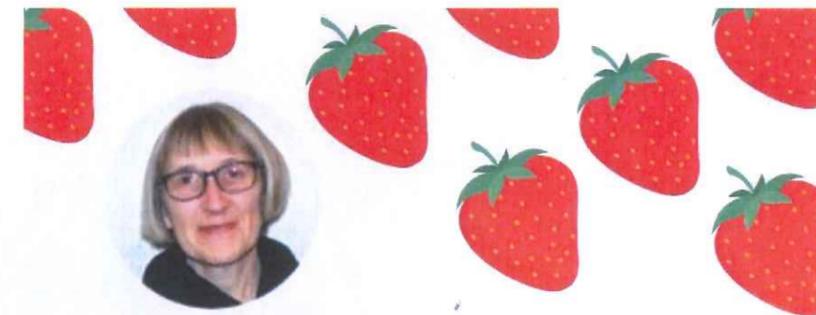
Le tennis club de Londinières organise un tournoi du 13 au 29 août 2021.

Pour plus de renseignement:

Appeler le 06 95 46 05 97 ou paulbiloquetd@hotmail.fr



RECETTE



Tarte aux fraises

DE RÉGINE BELLET CONSEILLÈRE SUPPLÉANTE

| POUR | PRÉPARATION | CUISSON |
|--------------------|-------------------|-----------------------|
| <u>6 personnes</u> | <u>25 minutes</u> | <u>Pas de cuisson</u> |

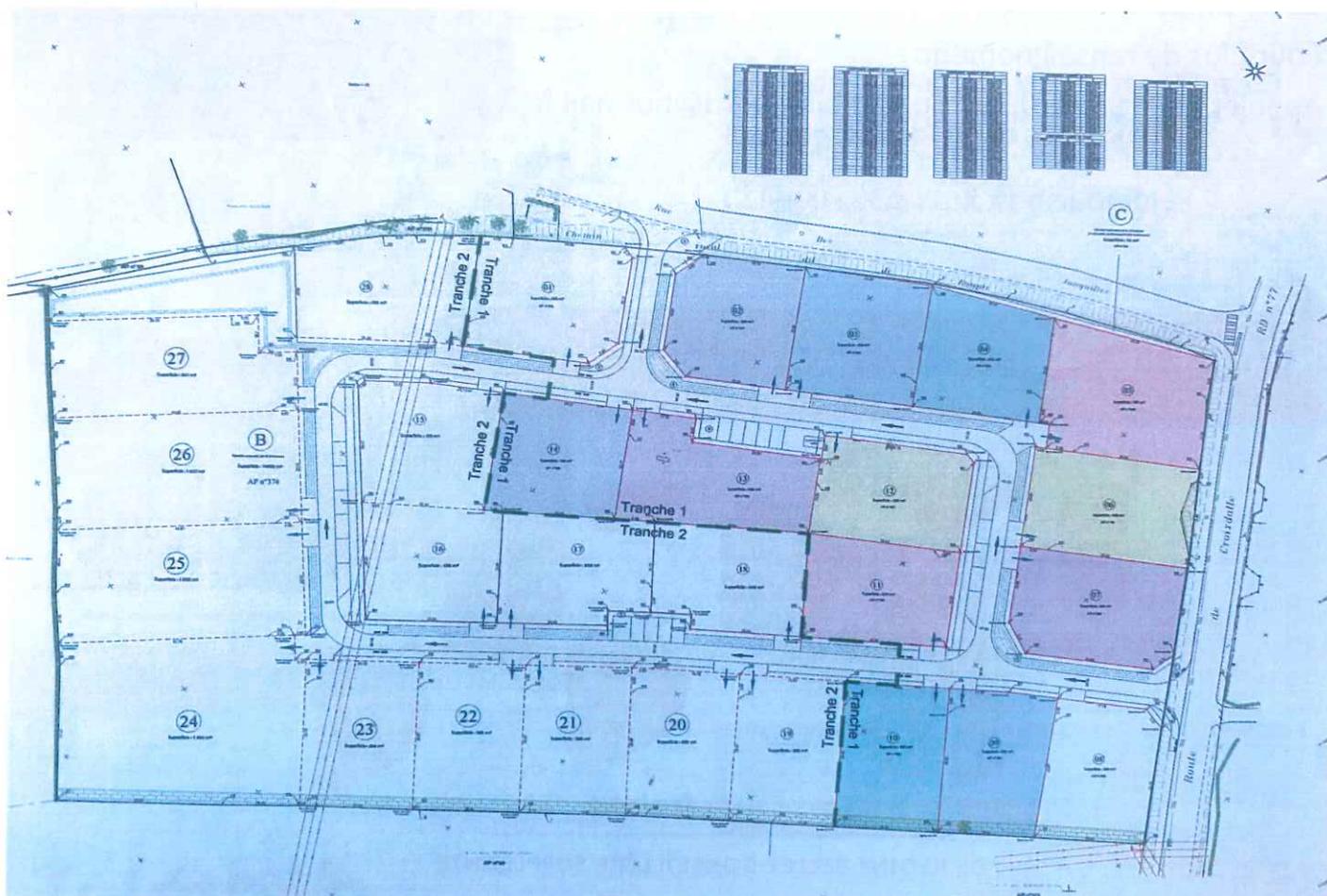
Ingredients

| | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| <u>1kg de fraises (gariguettes)</u> | <u>50g de cassonade</u> |
| <u>350 g de mascarpone</u> | <u>2 sachets de sucre vanillé</u> |
| <u>200g de petits-beurre</u> | <u>50g de sucre en poudre</u> |
| <u>130g de beurre</u> | |

Recette

- Faites fondre le beurre au micro-ondes. Passez les biscuits au mixeur de façon à les réduire en miettes. Placez-les dans un saladier et mélangez-les avec le sucre en poudre ainsi qu'avec le beurre fondu, jusqu'à obtention d'une pâte sableuse.
- Étalez la pâte obtenue dans un moule à tarte (de préférence avec un fond amovible pour faciliter le démoulage). Tassez bien la pâte avec le dos d'une cuillère. Placez au réfrigérateur. Rincez, séchez et équeutez les fraises.
- Mettez le mascarpone bien froid dans un saladier. Ajoutez le sucre vanillé et la cassonade. Mélangez intimement. Étalez cette préparation sur le fond de tarte. Lissez à l'aide d'une spatule, puis disposez les fraises sur la surface en enfonçant légèrement. Réservez au frais.
- Au moment de servir, démoulez la tarte aux fraises et découpez-la en parts.

LE JARDIN DES POMMIERS



14 parcelles sont à vendre 39€ / m² de 580m² à 1480m².

Renseignement en mairie.